

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 mars 2017
Français
Original : russe

**Lettre datée du 6 mars 2017, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins humanitaires et les bulletins d'information publiés par le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne entre le 28 février et le 6 mars 2017 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim
(*Signé*) P. Iliichev



**Annexe à la lettre datée du 6 mars 2017 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de la Fédération
de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation
des parties belligérantes sur le territoire de la République
arabe syrienne (28 février 2017)**

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République
arabe syrienne par la Fédération de Russie**

Le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit huit opérations humanitaires, à Alep (6), à Damas (1) et à Kassab (province de Lattaquié) (1).

À Alep, 4,8 tonnes d'eau potable en bouteille et 940 kilogrammes de pain ont été distribués dans les quartiers de Hanano, de Balad, de Cheik Maqroud et dans la partie nord de la vieille ville, ainsi que dans les écoles des quartiers de Salihin et d'Achrafiyé.

À Kassab (province de Lattaquié), 4,28 tonnes de vivres et une tonne de biens de première nécessité, de vêtements et de couvertures ont été distribués aux habitants.

À Damas (quartier de Wafidin), 2,4 tonnes de vivres ont été distribués à la population civile.

Au cours des dernières 24 heures, 3 720 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 13,42 tonnes.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République
arabe syrienne par des organisations internationales**

Des avions russes ont parachuté, dans les environs de Deïr el-Zor, 20,3 tonnes d'aide humanitaire (vivres) reçues de l'Organisation des Nations Unies par les autorités syriennes.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (1^{er} mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, trois accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités d'Abou Roubéïs, de Damès (province de Hama) et de Tell el-Kurdi (province de Damas).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 281.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 110.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes depuis le 1^{er} janvier 2017 s'est maintenu à 72.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 64,1 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 2 352,2 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 10 violations, dans les provinces de Damas (4), de Lattaquié (4) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 14 violations, dans les provinces de Damas (4), de Hama (3), d'Edleb (3), de Deraa (2), d'Alep (1) et de Homs (1).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 14 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (1^{er} mars 2017)

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit sept opérations humanitaires, dans les provinces d'Alep (6) et de Homs (1).

À Alep, 940 kilogrammes de pain et 3 000 repas chauds ont été distribués aux habitants des quartiers de Hananou el-Oummaliyé, de Qassilé et de Cheik Maqsoud, dans les mosquées des quartiers de Maqarr el-Anbiya et de Hamdaniyé-3 et dans un foyer d'étudiants du quartier de Chahba el-Qadmié.

À Homs, 3,29 tonnes de vivres, de médicaments et d'articles divers ont été distribuées dans un hôpital du quartier de Wadi el-Dhahab.

Au cours des dernières 24 heures, 4 700 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 4,95 tonnes.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par d'autres États ou par des organisations internationales

Des avions russes ont parachuté, dans les environs de Deïr el-Zor, 20,4 tonnes d'aide humanitaire (vivres) reçues de l'Organisation des Nations Unies par les autorités syriennes.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (2 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, deux accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités d'Ouyoun el-Charah (province de Homs) et de Habach (province de Damas).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 283.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 111.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 73,5 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 2 425,7 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé cinq violations, dans les provinces de Damas (4) et de Lattaquié (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé sept violations, dans les provinces de Damas (2), d'Alep (1) et de Homs (4).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les sept violations du cessez-le-feu susmentionnées.

Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (2 mars 2017)

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit huit opérations humanitaires, dans les provinces d'Alep (6), de Soueïda (1) et de Lattaquié (1).

À Alep (lieu d'hébergement temporaire de civils à Jibrin, quartiers de Hanano, de Bayada et de Cheik Maqsoud, écoles des quartiers d'Achrafiyé et d'Akramiyé) et dans la localité de Risas (province de Soueïda), 940 kilogrammes de pain, 500 repas chauds, 400 colis alimentaires et six tonnes d'eau potable en bouteille ont été distribués aux habitants.

À Lattaquié, 60 lots contenant des cadeaux, des jeux et des fournitures scolaires ont été distribués aux enfants de l'orphelinat Masaëh Kheïriyé.

Au cours des dernières 24 heures, 3 200 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 10 tonnes.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par d'autres États ou par des organisations internationales

Au cours des dernières 24 heures, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la République arabe syrienne une aide médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires aux personnes en détresse se sont poursuivies.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (3 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, huit accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Ghabagheb (province de Deraa), de Houaïr, de Jdidé, de Kafr Yahoud (province de Hama), de Sath el-Ifrit, d'Ouardiyé, de Zaour el-Mazraa (province de Homs) et de Kaoum el-Oueïssiyé (province de Qouneïtra).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 291.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 114.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes s'élève à 91.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 186 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 2 611,7 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 11 violations, dans les provinces de Damas (2), de Lattaquié (7) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 13 violations, dans les provinces d'Alep (3), de Damas (5), de Deraa (1), de Hama (1) et de Homs (3).

L'enquête menée par le bureau russe n'a permis de confirmer qu'une violation du cessez-le-feu sur les 13 susmentionnées.

Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (3 mars 2017)

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit, à Alep, sept opérations humanitaires qui ont permis de distribuer une tonne de pain, 3 000 repas chauds et 350 colis alimentaires aux habitants des quartiers de Tchrine, de Qadi Askar, de Madi, de Ballat, de la Nouvelle-Alep (partie nord), de Cheik Maqsoud et de Sleïmaniyé.

Au cours des dernières 24 heures, 3 350 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 3,4 tonnes.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par des organisations internationales

Des avions russes ont parachuté, dans les environs de Deïr el-Zor, 20,4 tonnes d'aide humanitaire (vivres) reçues de l'Organisation des Nations Unies par les autorités syriennes.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (4 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Haouch Moubarak (province de Damas).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 292.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 115.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes s'élève à 97.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 56 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 2 667,7 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé quatre violations, dans les provinces de Damas (1), de Lattaquié (1) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 12 violations, dans les provinces d'Alep (8), de Damas (1), de Deraa (1), de Lattaquié (1) et de Homs (1).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 12 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (4 mars 2017)

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit deux opérations humanitaires, dans les provinces d'Alep (1) et de Damas (1).

À Manbej (province d'Alep), une tonne de pain et 1 000 colis alimentaires ont été distribués aux habitants.

Dans la banlieue Assad (province de Damas), 400 colis alimentaires ont été distribués à la population.

Au cours des dernières 24 heures, 2 120 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint huit tonnes.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par des organisations internationales

Au cours des dernières 24 heures, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la République arabe syrienne une aide médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires aux personnes en détresse se sont poursuivies.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (5 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, deux accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Jreijis et de Soueïri (province de Hama).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 294.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 115.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes est passé à 99.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 22,7 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 2 690,4 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé six violations, dans les provinces de Damas (4) et de Lattaquié (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 15 violations, dans les provinces d'Alep (6), de Damas (1), de Homs (5), de Hama (2) et d'Edleb (1).

L'enquête menée par le bureau russe n'a permis de confirmer qu'une violation du cessez-le-feu sur les 15 susmentionnées.

Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (5 mars 2017)

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit huit opérations humanitaires, dans les provinces d'Alep (6), de Lattaquié (1) et de Soueïda (1).

À Alep, une tonne de pain et 3 000 repas chauds ont été distribués aux habitants.

Quatre cents colis alimentaires ont été distribués à la population.

Au cours des dernières 24 heures, 3 908 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 4,5 tonnes.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par des organisations internationales

Au cours des dernières 24 heures, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires aux personnes en détresse se sont poursuivies.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (6 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, 23 accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Fiq, de Sbeïné, de Mashara, de Soueïssé, de Marum Oghlan, de Kissoué-Ouest, de Qadssiyé el-Nazihin, de Sayah, de Khouchniyé, de Mukaybah, de Zebdin, d'Eïzadji, d'Oum Batné, de Batikh, de Hamidiyé, de Bab el-Sahr, d'Artouz, d'Arsiyé, de Sakhiré (carrefour), de Jeïd el-Fadl, de Joubbata el-Khachab, de Qouneïtra (province de Qouneïtra) et de Boudi (province de Lattaquié).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 317.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Au cours des dernières 24 heures, six déclarations de cessez-le-feu ont été signées. Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, est passé à 121.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes est passé à 106.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 43,3 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 2 733,7 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 12 violations, dans les provinces de Damas (6), de Lattaquié (3) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé 27 violations, dans les provinces de Damas (8), d'Alep (7), de Homs (3), de Hama (2), d'Edleb (4), de Lattaquié (1) et de Deraa (2).

L'enquête menée par le bureau russe, qui n'a porté que sur 25 des violations du cessez-le-feu susmentionnées, n'a permis d'en confirmer qu'une seule.